

283 - 88

Nombre de syndics en exercice :	12 + 4
Nombre de présents ou représentés :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT

Séance du 28 mars 2024

DOCUMENT AFFICHÉ  
DU 04/04/24 AU 19/04/24.

L'an deux mille vingt-quatre les vingt-huit mars à neuf heures trente, le Syndicat du Canal de Ventavon St Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Christian GALLO.

**Etaient présents :** René ISNARD, Daniel ROBERT, Gérard BARDONNENCHE, Christian GARCIN,

**Etaient absents :** Nicolas RICHIER, Bernard NAL,

**Etaient excusés et représentés :** Rémy LIEUTIER (Pouvoir donné à Daniel ROBERT), Jean Noel NAL (Pouvoir donné à Christian GALLO), Jérôme SAMUEL (Pouvoir donné à Gérard BARDONNENCHE), Christian TROJA (Pouvoir donné à René ISNARD), Jacques MAUREL (Pouvoir donné à Christian GARCIN),

**Assistaient également sans voix délibérante à la réunion :** Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable administratif et financier).

**Secrétaire de séance :** Daniel ROBERT.

**Objet : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2023.**

Le conseil syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian GALLO, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le même jour.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire  
Statuant que le compte administratif 2023 fait apparaître :

• Un excédent de fonctionnement 2023 de :	941 450,80 €
• Un résultat de fonctionnement 2022 de :	3 932 286,11 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé 2023 de :	4 873 736,91 €
• Un déficit d'investissement cumulé 2023 de :	- 694 501,81 €
• Un excédent des restes à réaliser 2023 de :	+ 791 467,18 €
Soit un excédent de financement en investissement de 2023 :	+ 96 965,37 €

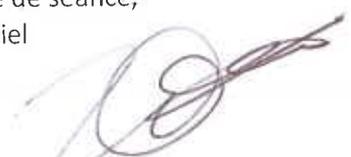
Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat global au 31/12/2023	Excédent de :	4 179 235,10€
Résultat reporté en fonctionnement (002)	Excédent de :	4 873 736,91 €
Résultat d'investissement reporté (001)	Déficit de :	- 694 501,81 €

Ainsi fait et délibéré au Poët, les jours, mois et an que dessus.

Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,  
ROBERT Daniel



Certifiée et rendue exécutoire,  
Le Président, GALLO Christian

